



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Le socle européen des droits sociaux : l'Europe sociale relancée!?

Vendredi dernier, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne, dont le premier ministre luxembourgeois Xavier Bettel, ont proclamé le socle européen des droits sociaux lors du sommet social à Göteborg. Le socle liste 20 principes et a comme but de créer une Europe plus inclusive et équitable et pour tenir compte des évolutions des sociétés européennes et du monde du travail. Le socle peut aussi être considéré comme un signal d'opposition aux tendances populistes et eurosceptiques en Europe.

Pourtant, l'OGBL et le LCGB, de concert avec la Confédération Européenne des Syndicats (CES) et la Chambre des Salariés (CSL), ont exprimé des réserves par rapport au texte signé. Bien que les syndicats luxembourgeois soutiennent l'initiative pour une Europe plus sociale et plus juste, il est toutefois indéniable que le socle n'est seulement une liste de bonnes intentions et pas un texte juridiquement contraignant qui introduit de nouveaux droits pour les travailleurs. La mise en œuvre concrète des propositions dépend en fait de la volonté politique des gouvernements.

En parallèle au sommet social, la CES a alors organisé un sommet syndical à Göteborg afin de discuter le socle en principe ainsi que sa transposition. Lors d'une table ronde avec un nombre de politiciens européens, dont Nicolas Schmit, Ministre luxembourgeois du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, le secrétaire général de la CES Luca Visentini a souligné que « le socle social n'est utile que s'il laisse présager de meilleures choses pour l'avenir ». Enfin, pour garantir la mise en œuvre effective des recommandations et législations résultant du socle, la CES et les syndicats luxembourgeois revendiquent que le dialogue social et le rôle des partenaires sociaux doit être renforcés, notamment en promouvant les négociations collectives au niveau national.

Le socle européen des droits sociaux offre néanmoins un nouvel espoir aux travailleurs européens qui ressentent toujours les effets de la crise économique et financière mais la signature doit alors être suivie d'une vraie dynamique en faveur de sa réalisation. Les syndicats luxembourgeois revendiquent un plan d'action concret de la Commission et font appel au gouvernement luxembourgeois de définir de nouvelles initiatives législatives et autres mesures concrètes afin de mettre en œuvre les droits énoncés dans le socle social.

Le Luxembourg était représenté à la Conférence de la CES par Serge Schimoff, vice-président de l'OGBL, Véronique Eischen, membre du bureau exécutif de l'OGBL, Vincent Jacquet, secrétaire général adjoint du LCGB, Francis Lomel, secrétaire général du LCGB et par Henrike Wolter, chargée de mission du Secrétariat européen commun de l'OGBL et du LCGB Asbl.